

1 Filières durables et OMC : les principales propositions

Proposition 1. Initiatives et labels privés : améliorer la pertinence, la connexion, la convergence, la cohérence.

a) Rendre le cadre international légitime

La mondialisation économique est bien plus avancée que la mondialisation politique. Une société civile forte et les dirigeants responsables de la communauté d'affaires sont nécessaires pour recréer une société plus durable. Pour être légitime, le cadre international concernant la RSO devra concerner toute la sphère d'influence de l'organisation (la chaîne d'approvisionnement en étant souvent au cœur) et devra se doter de moyens coercitifs pour être respecté.

b) Un cadre plus strict et contraignant de reporting pour les organisations

Un **reporting financier mieux encadré** encourageraient les entreprises, en particulier les multinationales, à prévenir les risques sur l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement et à rechercher l'amélioration continue de ses indicateurs socio-environnementaux. En établissant des bases de concurrence loyale, **via des indicateurs comparables**, la société civile, les consommateurs mais aussi les actionnaires pourraient orienter leur choix de manière plus éclairée.

c) Les études d'impacts des labels privés : la nécessité d'outils fiables et comparables

Afin d'obtenir des résultats comparables entre eux et dans le temps, il est nécessaire d'utiliser une méthodologie commune.

d) Elaboration des critères des labels : renforcer la crédibilité des labels

- Les parties prenantes sont présentes dès le début du procédé (incluant des programmes de renforcement des capacités pour le PED)
- Le cahier des charges est soumis à évaluation puis discussions (publiques)
- La version finale se construit à partir de réactions (feedbacks) terrain
- Les critères des cahiers des charges doivent s'appuyer sur des référentiels internationaux existants et être basés sur des faits scientifiques.
- Chaque initiative doit être conforme au « Code of Good Practice for Setting Social and Environmental Standards » d'ISEAL

e) Le besoin d'harmonisation des systèmes de contrôle

Crédibilité d'un système de contrôle

Pour assurer la crédibilité de tout système de contrôle l'audit doit être réalisé par un **organisme tiers indépendant, agréé ISO 65**. Cependant pour que cet agrément ISO 65 soit crédible à son tour, il faut qu'il ait été délivré par un organisme **accrédité**.

En plus de ces accréditations et certifications, il est nécessaire que les auditeurs maîtrisent le référentiel. Il faut pour cela qu'ils soient formés au référentiel et qu'il existe une procédure de « référencement » des auditeurs.

Pistes de coopération entre labels

Pour un système de labellisation plus durable et surtout plus crédible, les organismes détenteurs de labels doivent coopérer sur 3 points :

- la réalisation d'audits couplés,
- des outils de formation communs,
- et l'élaboration de leurs référentiels.

Développer la certification collective comme alternative pour les petits producteurs

Dans les pays en voie de développement, la certification collective de petits paysans peut être mise en place à travers un **Système de contrôle interne**, généralement moins cher et plus approprié que la certification par un tiers.

f) Proposition de coordination entre acteurs

Respect du Code of Good Practice for the Preparation, Adoption and Application of Standards de l'OMC

Le Code de Bonnes Pratiques d'Iseal comme référence publique internationale

Le Code de Bonnes Pratiques d'Iseal devrait donc être :

1. Reconnu par le comité TBT comme référentiel international et sa conformité imposée à chaque organisation détentrice d'un label, d'une norme ou d'une certification "durable" afin que ce dernier ne puisse être taxé d'obstacle technique au commerce.
2. Devenir un référentiel public, comme par exemple un règlement (au niveau national, européen, international), obligatoire pour chaque organisation souhaitant élaborer ou revoir son cahier des charges d'un label, d'une norme ou d'une certification "durable ».

g) Le rôle des gouvernements :

- Renforcer les incitations financières et une assistance technique aux fournisseurs pour l'obtention d'une certification ;
- renforcer la fourniture de ressources pour encourager le développement des standards ;
- Les gouvernements sont aussi des acheteurs et des utilisateurs, ils peuvent donc explicitement exiger des produits certifiés conformes à un standard spécifique (marchés publics).

Proposition 2. Le développement des standards privés : encourager la démarche participative par contrats de filières et s'impliquer dans les filières « porteuses de changement ».

Identification des leviers d'actions pour la construction de contrats de filières durables

Figure 1 : cadre global pour faciliter le développement des normes privées volontaires

Cadre	Illustrations
Convenir d'un cadre juridique pour les normes privées.	Le Code de Bonnes Pratiques d'Iseal est reconnu par le comité TBT et ce code est conforme au Code of Good Practice for the Preparation, Adoption and Application of Standards de l'OMC (TBT Annexe 3)
Encourager les organismes de normalisation privés à adopter un cadre transparent pour le développement et l'identification des standards "durables".	Code de Bonnes Pratiques d'Iseal rendu obligatoire pour pouvoir développer un "label durable"
Coordination entre les organismes de normalisation pour favoriser l'harmonisation des normes (procédure d'équivalence, de reconnaissance mutuelle ou encore travail sur une base commune).	GFSI et le système de reconnaissance de tous les référentiels reconnus par ses membres.
Mettre en place de mesures pour réduire les coûts et la complexité des certifications multiples : audits groupés, outils de formation communs, développement de la certification collective.	Organisme certificateur indépendant et ISO 65 Audits groupés IFS/BRC. Déclaration conjointe de RFA/SAN, UTZ et Commerce équitable. Outils de formation pour le cacao CCE. Système de Contrôle Interne (SCI)...
Généraliser les études d'impacts avec une méthodologie globale et des indicateurs comparables	L'outil Cosa ou le Code d'impact d'Iseal
Inclure activement les PED dans les processus d'élaboration et de révision des standards : soutien financier + programmes de renforcement des capacités	Aide publique, FAST & SIDA (soutien financier). SIDA, SCA, programmes gouvernementaux type EAOPS et ONG (renforcement des capacités)
Incitations gouvernementales	Mettre en place des politiques publiques de soutien aux démarches de mise en place de standards durables : incitation financière, diffusion de l'information, appui aux organisations de producteurs, mise en place de normes au niveau national...
	Favoriser le développement des infrastructures, des laboratoires d'analyses, des organismes certificateurs locaux, de place de marché et de circulation de l'information...
	Développer les politiques d'achats publiques incluant des critères de durabilité
Appropriation des standards par les gouvernements locaux	Partir du local pour répondre aux besoins

Figure 2 : critères à suivre pour l'élaboration, l'adoption et le suivi d'un référentiel durable

Cadre du référentiel		Illustrations
Entreprises	Politique d'achats responsables, signée par la direction, diffusée et concernant les achats directs ET les sous traitants (sphère d'influence).	ISO 26000, déclinaison norme AFNOR achats responsable
	Partenariat long terme (par opposition aux Appels d'Offres ponctuelles)	Contrat de durabilité (Calame, 2010)
	Critères des contrats transparents, clairs et non évolutifs après la signature des contrats	
	Respect des accords internationaux	OIT, CITES, Global Compact, Principes OCDE, ...
	Audits pour valider le respect de la loi et/ou des engagements propres et/ou d'un label	31% des entreprises se situent au dessus des délais de paiement réglementaire (Obsar 2011). Validation de la conformité avec une politique DD, Global Compact, un label ...
	Reporting socio-environnementale obligatoire, transparent et avec des indicateurs définis et comparables	Global Report Initiative (GRI),
	Préfinancement pour la certification d'un label	Ethiquable, Alter Eco préfinancent les frais engendrés par la 1ère certification
	Transparence et traçabilité	Tout au long de la filière
Favoriser l'accès au marché des TPE ou des plus marginalisés	Ex : Code des marchés publics 2006	
Gouvernance	Multi-acteurs – prise en compte de toutes les parties prenantes	Forum banane, tables rondes, AMAP...
	Evaluation annuelle et échanges de bonnes pratiques	
	Possibilité de recours et gestion des conflits d'intérêts	
	Subsidiarité : critères adaptés aux contraintes du local	ex : IFOAM, PEFC, FSC
	Prise en compte de tout le cycle de vie du produit	Distribution, emballage, recyclage, destruction des produits ...
	Réalisation d'études des impacts, selon une méthodologie transparente, universelle et comparable	Outil Cosa
Rôle des institutions publiques	Soutien du gouvernement local / des acteurs publics	Renforcement des capacités, adaptation au droit local
	Coordination des acteurs	Entre institutions, publics/privés
	Pas d'entraves commerciales	Exonération de taxes, droits de douanes adaptés, TBT...
	Respect des conventions internationales ratifiées	OIT, CITES...
	Information des consommateurs	Actions de sensibilisation

Figure 3 : critères pour un cahier des charges de filière durable

Cahiers des charges		
Critères sociaux	Droits humains	Déclaration universelle des droits de l'homme
	Droit du travail	Déclaration tripartite OIT (8 conventions fondamentales)
	Egalité des sexes	Réduction des discriminations et inégalités, accès égal aux opportunités
	Droits culturels	Tolérance religieuse, propriété intellectuelle, liberté d'expression ...
	Services sociaux	Accès à l'éducation, aux soins, à l'eau potable...
	Santé et sécurité	Bonnes conditions de travail, formation sur la sécurité et la santé, port de protection en cas d'utilisation de pesticides...
	Accès du foncier	Règles d'accès au foncier inscrites dans le cahier des charges.
	Communauté et développement local	Prise en compte du territoire, de la communauté local, des impacts...
	Formation	Formation continue pour tous
Critères environnementaux	Eau	Protection contre la pollution et le gaspillage. Traitement des eaux usées.
	Sol	Maintien de la matière organique et de l'activité biologique, prévention contre l'érosion, protection contre la pollution
	Biodiversité	Conservation de la biodiversité, y compris la forêt. Accès aux semences.
	Energie	Optimisation de la consommation. Accès aux énergies renouvelables.
	Carbone	Atténuation et séquestration des émissions de gaz à effet de serre.
	Ressources naturelles	Gestion efficace des ressources naturelles, de la production à la post-consommation, y compris les déchets, l'écosystème... Lutte intégrée et utilisation raisonnée d'intrants chimiques.
	Adaptation aux contraintes locales	Révision du cahier des charges selon pays/zone
Critères économiques	Salaire, premium	Respect des lois nationales (si salaires minimum). Amélioration des conditions de vie.
	Chaîne de valeur	Equité, transparence et responsabilité de tous les acteurs.
	Résilience de l'entreprise	Accès au crédit, amélioration de la productivité, capacité de réaction face aux risques économiques, diversification...
	Accès au marché	Connaissance des règles et possibilité d'accès aux marchés locaux, nationaux et internationaux. Accès à l'information.
	Gestion interne de l'organisation de producteurs/coopérative	Employés formés à la gestion budgétaire et comptable, au suivi de certification...
	Sécurité sanitaire des aliments	Connaissance et respect des règles de sécurité sanitaire des aliments. Formation.
	Traçabilité complète assurée	Auprès de tous les acteurs

Proposition 3. Standards privés et standards publics : équitables, équilibrés... pour préparer une réforme à l'OMC

Il y a un besoin pour un **débat éclairé sur une meilleure gouvernance mondiale** quant aux standards de sécurité sanitaire des aliments. Des moyens doivent être trouvés pour **les organisations internationales (Codex, FAO, OMS..)** à **collaborer** plus efficacement avec les organisations impliquées dans l'établissement et l'adoption des normes privées de sécurité alimentaire afin de renforcer la confiance et la compréhension mutuelle. Et une meilleure gouvernance dans l'élaboration des normes ainsi que la gestion entre le public et le privé est le premier pas essentiel pour plus de durabilité dans les filières alimentaires.

a) Améliorer la crédibilité et la gouvernance mondiale de la sécurité sanitaire des aliments

Un débat éclairé

Réfléchir à l'articulation possible entre les règles du Codex et les standards privés dans le paysage de la sécurité sanitaire des aliments.

Groupe de travail entre « les trois sœurs » et les organisations de standards privés

Grandes orientations de la FAO/OMS

- Développer les rencontres entre la **FAO et le GFSI**.
- Faciliter les travaux sur **l'utilisation potentielle d'approches co-réglementaires** dans la sphère de la sécurité sanitaire des aliments qui **associent la réglementation publique et les normes privées**.
- **Renforcer le soutien à la mise en place de capacités en matière de contrôle des aliments dans les pays en développement**.
- Etudier la faisabilité d'établir des **principes volontaires de bonnes pratiques pour les organisations privées de normalisation** dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, **en mettant l'accent en particulier sur les besoins spécifiques des pays en développement**.

b) Développer la participation concrète des PED et des OSC à l'élaboration des normes

- Au sein des instances internationales
- Au sein de l'ISO
- Au sein du GFSI

c) Appliquer les règles de transparence et de justification scientifiques pour les normes publiques

d) Rendre obligatoire l'assistance technique auprès des PED pour comprendre et respecter les normes

Il est nécessaire que les PED développent des moyens de connaître ces normes qui se multiplient, via **le renforcement de capacité** et la mise en place **de systèmes de gestion de l'information**.

A ce jour, l'assistance technique est une possibilité mais le pays importateur n'a pas l'obligation de fournir une telle assistance. **Il semble donc nécessaire de convertir cette possibilité d'assistance technique en obligation**.

e) Un traitement spécial pour les PED

Certains pays ont estimé que **les normes privées devraient prévoir un traitement spécial pour les pays en développement**. Le GFSI et son groupe de travail intitulé « Primary production – Basic Level Requirement » travaille actuellement sur une proposition similaire. L'objectif est de décliner **un référentiel de sécurité sanitaire des aliments, évolutif, applicable aux filières agricoles des pays en développement**.